

En tant que Centre de Formation d'Apprentis, l'IFRIA est tenu de réunir trois fois par an un conseil de perfectionnement composé de représentants de professionnels et de salariés, de membres des établissements d'enseignement partenaires, d'apprentis et de personnes dites "qualifiées".

FONCTIONNEMENT ET MISSIONS

Le conseil de perfectionnement est consulté sur des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre de formation d'apprentis.

Il doit donner son avis sur :

- les perspectives d'ouverture ou de fermeture de sections,
- les conditions générales d'admission des apprentis,
- l'organisation et le déroulement de la formation,
- les modalités des relations entre les entreprises et le centre,
- le contenu des conventions conclues par l'organisme gestionnaire en application de l'article L 116.1.1,
- les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs.

Il est informé :

- de la situation financière du centre,
- des objectifs et du contenu des formations conduisant aux diplômes et titres,
- des résultats aux examens.

MEMBRES

Représentant	Titre	Nom	Prénom	Organisme
PROFESSIONNELS	Madame	DANIEL	Odile	BARRY CALLEBAUT
	Madame	PERROT	Manuelle	YOPLAIT
SALARIÉS	Monsieur	GHISLAIN	Christian	CFE CGC
	Monsieur	GARNIER	Serge	FGTA FO
	Madame	LEBEAU	Yveline	CGT FNAF
FORMATEURS	Madame	BOIS	Nathalie	Lycée Julien WITTMER
	Monsieur	FICHOT	Pierre-Olivier	CFA Quétigny Plombières-les-Dijon
	Monsieur	BON	Cyril	CFA Quétigny Plombières-les-Dijon
	Monsieur	CHALET	Dominique	IUT Dijon Université de Bourgogne
	Madame	MATHIEU	Yolande	Lycée Julien WITTMER
	Monsieur	BRU	François	Lycée Henri VINCENOT
APPRENTIS	Apprenti en Bac pro BIT			CFA Quétigny Plombières-les-Dijon
	Apprenti en Bac pro BIT			Lycée Henri VINCENOT
	Apprenti en BTS QIABI			Lycée Julien WITTMER
	Apprenti en BTSA IAA/STA			CFA Quétigny Plombières-les-Dijon
	Apprenti en Licence Pro			IUT Dijon Université de Bourgogne
PARENTS D'ELEVES	<i>Aucun représentant nommé</i>			
MEMBRES DE DROIT	Monsieur	Le Président du Conseil Régional		Conseil Régional de Bourgogne
	Monsieur	HABERSTRAU	Michel	IFRIA Bourgogne Franche-Comté
PERSONNES QUALIFIEES	Monsieur	BROCHOT	Jean-Marc	DRAF / SRFD (Inspecteur apprentissage)
	Monsieur	CARTILLIER	Pierre	Conseil Régional de Bourgogne
	Monsieur	GENET	Michel	Lycée Julien WITTMER (Proviseur)
	Monsieur	DEBEAUFORT	Frédéric	IUT Dijon Université de Bourgogne (Directeur)
	Monsieur	POUTHIER	Christian	Rectorat de Bourgogne (Inspecteur de l'apprentissage)
	Monsieur	HEIN	Bruno	Lycée Henri VINCENOT (Proviseur)
	Monsieur	DECORCE	Yann	CFA Quétigny Plombières-les-Dijon (Directeur)